

## Le conflit de loyauté chez l'enfant

Par Amélie Dieudonné

Mots clés : parentalité / famille, violences / maltraitance

Chaque année, le CERE dispense des modules de formation sur la maltraitance infantile. Parmi les situations problématiques évoquées par les professionnels de l'enfance y participant, nous notons les situations de séparation conjugale ou familiale. Aujourd'hui, il est largement reconnu que ces situations peuvent provoquer du stress, voire générer de la maltraitance sur les enfants qui les vivent. Depuis quelques années, en Belgique francophone, l'O.N.E. et la Délégation des droits de l'enfant y consacrent une priorité, des colloques sont organisés et le CERE aborde plus amplement ces questions au sein de sa formation. De manière générale, nous constatons que la séparation impacte chacun de ses membres et ce, d'autant plus lorsque les rapports sont conflictuels. Malgré le nombre important de familles qui vivent cela, les accompagner et dépasser la crise familiale ne semble pas si évident, notamment pour l'entourage qui peut être pris à parti et parce que les enjeux liés à la séparation sont importants pour les parents. Cependant, les répercussions n'en sont pas moins importantes et l'effet sur le vécu psychique des enfants ne peut être banalisé. Les enfants seront notamment traversés par une multitude d'émotions et peuvent être pris, malgré eux, dans les conflits et notamment celui de la loyauté.

Mais qu'est-ce que la loyauté et que génère-t-elle chez l'enfant ?

## Contexte actuel : séparations, divorces

Aujourd'hui, la Belgique compte parmi les pays d'Europe avec le plus haut taux de divorces et de séparations. Effectivement, un tiers des adolescents a des parents divorcés<sup>1</sup>. En 2020, 21.300 divorces ont été prononcés<sup>2</sup>. Depuis une trentaine d'années, les séparations se sont banalisées et nous observons de plus en plus de façons de réinventer la famille, de créativité dans le partage des gardes des enfants, de différents lieux de vie pour les membres de la famille, etc<sup>3</sup>.

L'éclatement du noyau familial fait donc partie du paysage social mais la souffrance n'en est pas moindre. Chaque crise familiale peut représenter un traumatisme ou en tout cas un choc et celle-ci peut alors provoquer un déséquilibre important au vu des repères bousculés. Au-delà de la grande capacité d'adaptation que cela demande aux enfants, ils peuvent être traversés par une multitude de questions (pourquoi mes parents ne s'aiment-ils plus ? Où vais-je aller ?) et d'émotions qui sont exacerbées lorsque la séparation ne peut se faire dans le « calme ». À la tristesse peut s'ajouter la désillusion, la peur, la colère, la culpabilité.

Pour le couple conjugal, la colère et l'agressivité envers le/la partenaire peut aider à faciliter la séparation. Mais les conflits au niveau du couple peuvent déteindre sur les rôles parentaux et, par conséquent, sur les enfants<sup>4</sup>. Issu de leur union, il peut être très compliqué pour l'enfant de se situer face au déchirement de ses parents et de comprendre que l'amour conjugal est différent de celui que ses parents lui portent. Que reste-t-il de lui si la source de son existence - l'union parentale - explose ?

---

<sup>1</sup> MENTEN, Michaël & al., 2019. « La Belgique est l'un des pays d'Europe où le taux de divorces est le plus haut : un ado sur 3 a des parents divorcés ». *RTL INFO*, 2019. [En ligne] [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://www.rtl.be/info/belgique/societe/la-belgique-est-l-un-des-pays-d-europe-ou-le-taux-de-divorce-est-le-plus-haut-un-ado-sur-3-a-des-parents-divorces-1176136.aspx>

<sup>2</sup> STATBEL. *la Belgique en chiffres* [en ligne.] [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/partenariat/divorces#figures>

<sup>3</sup> HARDENNE, Ophélie, 2018. « Séparation et divorce, quand l'éducation parentale diverge ». *UFAPEC* [En ligne]. [analyse] Décembre 2018. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2018/3218-divorce-education-divergente.pdf>

<sup>4</sup> DRORY, Diane, 2009. *L'enfant et la séparation parentale*. YAPAKA, Temps d'arrêt lectures [en ligne]. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/TA-EnfantSeparWEB.pdf>

## Loyauté : définitions et impact

Lorsqu'il est « éclaté » par la séparation conjugale, l'enfant se sent tiraillé entre ses deux parents et son sentiment d'unité risque de se fissurer<sup>5</sup>. Il doit apprendre à « passer de l'un à l'autre », à jongler entre eux et peut être amené à se poser la question de l'attention. À qui je porte le plus d'attention ? Envers qui ma priorité est-elle portée ?<sup>6</sup> Car les discours, besoins, points de vue, etc. des parents, bien souvent, divergent, ils peuvent rentrer en conflits et l'enfant est conduit, malgré lui, à se positionner et donc à devoir faire un choix. L'enfant est ainsi pris dans un conflit de loyauté.

Le concept de loyauté a été mis en évidence par Boszormenyi-Nagy. Selon lui, la loyauté implique des lois et des devoirs intériorisés envers ceux auxquels l'individu doit son appartenance : « chaque famille va forger ses propres lois. Appartenir à une famille définit dès lors des relations qui sont empreintes de loyauté, auxquelles la consanguinité donne une base biologique existentielle<sup>7</sup> ». Ainsi, l'appartenance familiale implique une attente de justice et de réciprocité dans les relations entre les membres de la famille<sup>8</sup>. Pour les parents, le fait d'avoir donné la vie engendre une série de responsabilités. En lui donnant la vie, les parents doivent en effet à l'enfant de le nourrir, de le protéger, de lui procurer les soins nécessaires à sa vie et survie. De son côté, de par le simple fait d'avoir été mis au monde, l'enfant est pris dans un enchaînement à ses parents<sup>9</sup>. Autrement dit, nous prenons l'engagement de mettre en priorité l'intérêt de notre entourage qui nous a aidé avant celui des autres. Les relations familiales sont donc empreintes de loyauté. Notons également que la loyauté est un concept qui réfère au courage et à la dignité, mais bien avant cela elle soutient l'édifice familial. Il ne pourrait y avoir d'apprentissage, de transmission et d'héritage sans la pratique de la loyauté. Il s'agit de la première pierre de la famille, celle sur laquelle se dresse les autres, celle qui permettra à chacun de se construire, de se faire confiance et de faire confiance à l'autre.

Nous sommes des êtres de paroles, qui échangeons des mots, qui nous faisons confiance, qui confions des secrets, qui espérons et qui croyons. Sans l'appui de la loyauté ces constructions

---

<sup>5</sup> DRORY, 2009.

<sup>6</sup> VANDER LINDEN, Reine, 2006. « Comment l'enfant se débrouille-t-il avec le clivage de loyauté ? ». *JDJ* [en ligne]. N°257, septembre 2006. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : [http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/documents/docs/Enfant\\_clivage\\_loyaute\\_JDJB257.pdf](http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/documents/docs/Enfant_clivage_loyaute_JDJB257.pdf)

<sup>7</sup> VANDER LINDEN, 2006.

<sup>8</sup> DUCOMMUN-NAGY, C., 2012. « Comprendre les loyautés familiales à travers l'œuvre d'Ivan Boszormenyi-Nagy ». *Enfances & Psy* [en ligne]. 56(3), p.15-25, 2012. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2012-3-page-15.htm>

<sup>9</sup> VANDER LINDEN, 2006.

et ces croyances s'effondreraient immédiatement et le monde ne serait qu'un vaste champ de désespoir et de cruauté.

## **Le conflit de loyauté**

Le conflit de loyauté apparaît lorsque deux loyautés s'opposent et mène l'individu face à un choix car il est amené à devoir privilégier une relation. « Qui a droit à une priorité d'égard ou qui a droit à une priorité d'attention ? C'est une question qui est différente de celle qui se formule en termes de sentiment : ce n'est pas « j'aime mieux un tel ou un tel », c'est vraiment dans un autre registre que cette question se pose <sup>10</sup>».

Le conflit de loyauté est inhérent au contexte et aux conflits que les parents peuvent avoir entre eux, il est d'abord extérieur à l'enfant. L'enfant assiste à un conflit entre ses parents, qu'il va intérioriser et, dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes relationnelles, il plonge dans un dilemme<sup>11</sup>. Il sait qu'il devra trahir une de ses loyautés pour être fidèle à l'autre. Dans cette relation triangulaire, l'enfant sera amené à porter la priorité sur un des deux parents, « non pas dans un registre d'amour ou de préférence, mais de « donnée » relationnelle. Le conflit se donne, si on peut dire, un peu comme un impondérable du contexte de vie. Il signe un respect des engagements multilatéraux et maintient une culpabilité existentielle par le simple fait de ne pas pouvoir répondre en même temps à toutes les implications relationnelles<sup>12</sup> ».

Par ailleurs, en dehors même d'un « choix » à faire, l'enfant est toujours attentif et habité par le bien-être de ses parents. Dans une situation de rapports conflictuels et de détresse parentale, l'enfant sera donc préoccupé et ce, aux dépens de ses besoins et de tout ce qui peut toucher à son développement (intérêt pour l'apprentissage par exemple)<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> VANDER LINDEN, 2006.

<sup>11</sup> LE RUN Jean-Louis, 2012. « Les séparations conflictuelles : du conflit parental au conflit de loyauté ». *Enfances & Psy* [en ligne]. 56(3), p.57-69, 2012. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2012-3-page-57.htm>

<sup>12</sup> VANDER LINDEN, 2006.

<sup>13</sup> VANDER LINDEN, 2006.

Tout cela n'est pas sans conséquence pour le développement de l'enfant, sa socialisation et son identité personnelle. Les répercussions varient évidemment d'un enfant à l'autre en fonction de la fréquence et de l'intensité des conflits entre les parents, de l'accompagnement qu'il peut recevoir de son entourage adulte, de son âge et de son développement. Un enfant qui arrive à se représenter le conflit comme externe à lui sera généralement moins affecté qu'un enfant qui l'intériorise<sup>14</sup>. Mais nous pouvons observer, de façon non spécifique et non exhaustive, des enfants en détresse ou qui manifestent de l'agressivité (qui se retourne parfois contre eux). Avec le temps peuvent s'installer des conduites à risque, de la dépression, de l'anxiété, etc. Souvent les enfants sont en désorganisation et manifestent de l'agitation (leur sommeil peut alors être perturbé)<sup>15</sup>.

Les conflits parentaux peuvent également influencer sur la sécurité émotionnelle de l'enfant et nous observons que plus l'enfant se sent menacé et se sent responsable des conflits, plus il souffrira d'anxiété et de dépression<sup>16</sup>. Par ailleurs, les enfants de parents séparés ressentent bien souvent de grandes peurs : celle de ne plus revoir un de ses parents, d'être oublié dans la dissociation parentale : l'enfant vit la peur de l'abandon<sup>17</sup>. D'ailleurs, l'enfant qui craint d'être abandonné sera plus susceptible aux pressions que peuvent exercer les parents et donc aux conflits de loyauté<sup>18</sup>.

Chez les enfants plus âgés, notamment les adolescents en pleine construction de leur identité, les conflits et la séparation pourront avoir un impact important également car ils perdront leurs repères dans cette période de transition entre la distance qu'ils ont besoin de prendre par rapport aux représentations parentales et celle d'avoir une appartenance forte à ses origines et à un lieu sécurisant. Il n'est pas rare d'observer alors de la dépression, des troubles psychosomatiques, des troubles d'apprentissages, fugues, repli sur soi, etc.<sup>19</sup>

Enfin, ce qui traverse tous les enfants, quel que soit leur âge, est le sentiment de culpabilité. L'enfant pense qu'il a sa part de responsabilité, que ses parents se disputent à cause de lui ou

---

<sup>14</sup> LE RUN, 2012.

<sup>15</sup> LE RUN, 2012.

<sup>16</sup> FORTIN Andrée, LACHANCE Lise, 2011. « La parentification et les conflits de loyauté chez l'enfant exposé à la violence conjugale : contribution du point de vue de l'enfant sur la violence ». *Enfance* [en ligne]. 2(2), p.201-221, 2011. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2011-1-page-63.htm>

<sup>17</sup> DRORY, 2009.

<sup>18</sup> FORTIN, LACHANCE, 2011.

<sup>19</sup> DRORY, 2009.

qu'il aurait pu faire en sorte que la séparation n'ait pas lieu<sup>20</sup>. De plus, les conflits de loyauté menant l'enfant face à des choix impossibles et destructeurs, le conduisent à devoir trahir et décevoir et peuvent engendrer de la culpabilité. Elle pourra être exacerbée dans les conflits où l'enfant devient l'enjeu parental et de règlement de compte. Sa construction identitaire sera bien évidemment fortement affectée<sup>21</sup>.

## Conclusion

Il apparaît évident que les séparations conjugales font maintenant partie de nos « mœurs ». Toutefois, elles entraînent souvent une séparation parentale et des conflits relationnels qui peuvent placer l'enfant en situation de conflit de loyauté. Cette situation peut générer des bouleversements pour les enfants et avoir des répercussions importantes.

Sachant cela, il peut être intéressant de se demander comment « intégrer » ces situations pour qu'elles fassent partie de nos réflexions. Comment chaque personne faisant partie de l'entourage d'un enfant peut participer à l'accompagnement de ces ruptures ? Comment les parents peuvent-ils arriver à rester parent tout en étant pris dans un conflit conjugal ? De quelle façon, par exemple, les enseignants ou le médecin de famille peuvent-ils intervenir ou réagir lorsqu'ils sont pris à parti dans les conflits ?

Ce sont des questions importantes pour soutenir au mieux les enfants vivant dans un climat familial difficile mais qui sont sensibles puisqu'elles viennent toucher à la fois une réalité, celle des enjeux liés à la séparation, et à la fois des émotions fortes liées à la loyauté et à l'appartenance familiale.



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

---

<sup>20</sup> MONNOYE, Geneviève, 2005. *Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale*. YAPAKA, Temps d'arrêt lectures [en ligne]. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : [https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/ta\\_separation.pdf](https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/ta_separation.pdf)

<sup>21</sup> DRORY, 2009.